



Objet : Mathématiques au lycée – Année scolaire 2026

Chères et chers collègues,

En cette année scolaire 2026, plusieurs évolutions officielles appellent votre attention en mathématiques et en NSI (numérique et sciences informatiques) au lycée général et technologique. Les textes publiés récemment concernent principalement les modalités d'examen : mise en place de la nouvelle épreuve anticipée de mathématiques en classe de première, rappel du cadre réglementaire de l'épreuve écrite de spécialité mathématiques en terminale générale, nouvelle définition de l'épreuve terminale de NSI, et organisation de sa partie pratique pour la session 2026.

Mathématiques : mise en place de l'épreuve anticipée en classe de première

La [note de service du 10 juin 2025](#) définit une épreuve anticipée de mathématiques pour l'ensemble des candidats de première des voies générale et technologique. Cette épreuve s'applique à compter de l'année scolaire 2025-2026 (2026 pour la Nouvelle-Calédonie), pour des épreuves présentées au titre de la session 2027 du baccalauréat général et du baccalauréat technologique. Il s'agit donc d'une évolution importante pour les élèves actuellement scolarisés en première.

Cette épreuve écrite dure 2 heures, est notée sur 20 points et affectée d'un coefficient 2. Elle se compose de deux parties : une première partie consacrée aux automatismes, sous la forme d'un questionnaire à choix multiples, notée sur 6 points ; puis une seconde partie, notée sur 14 points, comportant deux ou trois exercices indépendants permettant d'évaluer les connaissances et compétences mathématiques mobilisées dans l'activité mathématique. L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé pour l'ensemble de l'épreuve.

Le texte prévoit trois sujets distincts, chacun correspondant au parcours suivi par l'élève :

- l'enseignement de spécialité mathématiques de la voie générale ;
- l'enseignement de mathématiques spécifiques intégré à l'enseignement scientifique de la voie générale ;
- l'enseignement de mathématiques du tronc commun de la voie technologique, dans ses domaines communs à l'ensemble des séries.

En Nouvelle-Calédonie, le [calendrier 2026 du vice-rectorat](#) fixe l'épreuve anticipée écrite de mathématiques au mardi 24 novembre 2026, de 7h30 à 9h30, pour les candidats scolaires comme pour les candidats individuels. Le document précise qu'il s'agit bien d'une épreuve de première valant pour le baccalauréat 2027.

Une [liste d'automatismes évaluable](#)s a été publiée par note de service le 10 juin 2025. Ce texte précise explicitement qu'elle définit les automatismes évaluable pour la seule année scolaire 2025-2026, au titre de la session 2027. Cette ressource constitue néanmoins un point d'appui utile pour comprendre l'esprit de la nouvelle épreuve et les attendus associés au travail régulier des automatismes.

Cette évolution appelle une vigilance particulière dans les pratiques d'enseignement. Elle invite à articuler plus explicitement la consolidation des automatismes, la résolution de problèmes, la maîtrise des connaissances fondamentales et l'entraînement à des formats de questions courts et ciblés, sans pour autant réduire l'enseignement à une simple préparation technique à l'épreuve. Cette nouvelle épreuve ne change pas seulement un calendrier : elle oblige à penser plus finement la progressivité des apprentissages en première.



Ressources institutionnelles utiles :

- [Épreuve anticipée de mathématiques de la classe de première des voies générale et technologique](#) ;
- [Automatismes évaluable lors de l'épreuve anticipée de mathématiques](#) ;
- [Calendrier 2026 du baccalauréat général en Nouvelle-Calédonie](#).

Baccalauréat général : rappel du cadre de l'épreuve écrite de spécialité mathématiques en terminale

S'agissant de l'épreuve écrite de l'enseignement de spécialité mathématiques en terminale générale, il convient de rappeler que son [cadre réglementaire demeure](#), pour la session 2026. Il ne s'agit donc pas d'une nouvelle réforme comparable à celle de l'épreuve anticipée de première, mais d'un rappel utile du format en vigueur.

L'épreuve écrite a une durée de 4 heures et elle est notée sur 20 points. Elle porte sur le programme de la spécialité mathématiques de terminale, tout en évaluant également la manière dont les candidats ont atteint les grands objectifs de formation mathématique visés par les programmes de première et de terminale.

En Nouvelle-Calédonie, le [calendrier 2026](#) du baccalauréat général fait apparaître l'épreuve de spécialité mathématiques les jeudi 19 et vendredi 20 novembre 2026, sur le créneau 7h30 – 11h30, selon la convocation des candidats.

Vous trouverez sur [ce lien de téléchargement](#) une analyse de la production des candidats de Nouvelle-Calédonie à cette épreuve pour la session 2025. Les sujets sont disponibles sur [le site de l'APMEP en suivant ce lien](#).

NSI : nouvelle définition de l'épreuve terminale à compter de la session 2026

Pour la spécialité numérique et sciences informatiques, qui concerne la voie générale, la [note de service du 4 juillet 2025](#) définit une nouvelle version de l'épreuve terminale, applicable à compter de la session 2026. Le texte abroge et remplace la précédente définition de l'épreuve afin de modifier les modalités de la partie pratique.

L'épreuve porte sur le programme de terminale en vigueur. Les notions du programme de première non approfondies en terminale doivent être connues et mobilisables, mais elles ne peuvent pas constituer le ressort essentiel du sujet.

L'épreuve terminale de NSI est composée de deux parties, chacune notée sur 20 :

- une partie écrite de 3h30, dont la note est affectée d'un coefficient 0,75 ;
- une partie pratique de 1 heure, dont la note est affectée d'un coefficient 0,25.

La note globale de l'épreuve est donnée sur 20 points. La partie écrite comporte trois exercices indépendants.

La partie pratique consiste à programmer sur ordinateur une application informatique à partir d'un document fourni au candidat. L'évaluation repose sur un dialogue avec un professeur-examineur. Un examineur peut évaluer au maximum quatre élèves simultanément et ne peut pas évaluer un élève qu'il a eu en classe durant l'année en cours.

Le texte précise également plusieurs points d'organisation importants : toute absence non justifiée à la partie pratique entraîne la note de zéro pour cette partie ; en cas d'absence justifiée, une nouvelle évaluation doit être



organisée dans toute la mesure du possible avant la fin de l'année scolaire ; les candidats inscrits au Cned ne sont pas dispensés de l'épreuve pratique ; enfin, il n'existe pas d'épreuve de remplacement pour cette partie pratique.

En Nouvelle-Calédonie, le [calendrier 2026 du baccalauréat général](#) positionne l'épreuve écrite de NSI les jeudi 19 et vendredi 20 novembre 2026, sur le créneau 7h30 – 11h00, selon la convocation des candidats.

Ressources institutionnelles utiles :

- [Épreuve de l'enseignement de spécialité numérique et sciences informatiques à compter de la session 2026](#) ;
- [Calendrier 2026 du baccalauréat général en Nouvelle-Calédonie](#).

NSI : organisation de la partie pratique en 2026

Une [note de service spécifique du 19 novembre 2025](#) organise la partie pratique de l'épreuve de NSI pour la session 2026. Elle précise que les situations d'évaluation sont regroupées dans une banque nationale accessible au plus tard le 24 mars de chaque session. Elle rappelle également que les chefs d'établissement sont responsables de l'organisation de ces épreuves et que le recteur ou le vice-recteur désigne les IA-IPR référents chargés d'accompagner et de vérifier la cohérence des choix effectués localement.

Le texte indique en outre que les épreuves se déroulent dans les établissements selon le calendrier fixé par le recteur ou le vice-recteur, et que les professeurs examinateurs renseignent, pour chaque candidat, une fiche individuelle d'évaluation comportant une note sur 20, exprimée au demi-point près, ainsi qu'un commentaire qualitatif.

En Nouvelle-Calédonie, le [calendrier 2026](#) prévoit que l'épreuve pratique obligatoire de SI et de NSI se déroule dans les établissements les lundi 16 et mardi 17 novembre 2026. Cette échéance appelle une anticipation suffisante en matière d'organisation matérielle, de choix des situations, de préparation des candidats et de coordination des examinateurs.

Ressources institutionnelles utiles :

- [Partie pratique de l'épreuve de l'enseignement de spécialité numérique et sciences informatiques de la session 2026](#) ;
- [Calendrier 2026 du baccalauréat général en Nouvelle-Calédonie](#).

Je vous remercie de l'attention portée à ces différents points et vous souhaite une très bonne préparation de l'année scolaire 2026.

Bien cordialement,

Marc FERRALIS – IA-IPR de Mathématiques